



FCI-règles de procédure pour « Herding Working Test » test de travail sur troupeau Style traditionnel (FCI HWT TS)

(sauf le Border Collie)

Contents

1. Introduction.....	1
2. Termes et conditions.....	2
3. Conditions spécifiques.....	2
4. Exercices.....	3
5. Evaluation.....	6
6. Points de cloture	7

1. Introduction

1.1 Le test de travail Herding FCI (HWT) est un test international. Il a été développé pour préserver la capacité du chien à accompagner un troupeau. Grâce au test, l'instinct du chien qui a été créé par de nombreuses générations de chiens de travail dans les troupeaux de moutons peut être vérifié. Les règlements HWT TS ont été développés à cet effet.

1.2 L'obtention du HWT est recommandé avant l'utilisation d'un chien pour la reproduction. Pour être en mesure de participer au style traditionnel des concours troupeau de la FCI (IHT TS), il faut obtenir le HWT TS.

1.3 Les variétés qui peuvent participer au HWT TS ont des origines très différentes. Certaines races ont évolué dans le travail pour garder un troupeau dans des certaines limites des zones agricoles (les frontières) et d'autres races servaient à déplacer les moutons.

1.4 Dans le TS, il y avait un contact quotidien entre le fermier / berger et son troupeau pour les nourrir ou les faire paître dans les champs ouverts. Leurs moutons ont de la crainte pour les gens ou les chiens, mais pas de peur. Les brebis ont foi en leur berger et sont prêtes à les suivre vers de nouveaux pâturages ou à être traites.

1.5 Dans le HWT TS, les chiens doivent prouver qu'ils ont les bases nécessaires pour être employés à la ferme ou avec le troupeau. La tâche du chien est de conduire le troupeau dans ou hors de l'enclos. Ils doivent contrôler le mouvement du

troupeau avec des mouvements simples et ramener les moutons au troupeau.

1.6 Le comité de la FCI s'assure que les tests sont réalisables pour tous les chiens du TS, en tenant compte des différents antécédents et des différentes méthodes de chaque race.

2. Termes et conditions

2.1 Les principes généraux du HWT TS sont décrits dans les «compétitions internationales de la FCI pour les chiens de troupeau (NHAT - HWT – IHT)».

2.2 Le HWT TS doit être reconnu par tous les membres de la FCI et leurs partenaires contractuels.

2.3 Les différentes races de chiens (voir l'annexe 1 des conditions générales compétitions internationales de la FCI pour les chiens de troupeau (NHAT - HWT - IHT) à obtenir avec succès le HWT TS peuvent entrer en compte pour se qualifier pour le Champion International de Beauté (CIB),

2.4 Les différentes races de chiens (voir l'annexe 1 des conditions générales compétitions internationales de la FCI pour les chiens de troupeau (NHAT - HWT - IHT) à obtenir avec succès le HWT TS peuvent participer aux expositions de classe de chiens de travail organisés par les membres du FCI.

2.5 Age minimum du chien, 12 mois.

3. Conditions spécifiques

3.1 Champ et accessoires

Le champ et les accessoires doivent être proportionnels au nombre de moutons utilisés pendant l'essai.

3. 1. 1 **le champ** a une taille minimale de 50 sur 100 mais préférence supérieure. Il peut y avoir des obstacles naturels comme des arbres, mais il doivent être clairement défini. Une clôture est recommandée, et cela peut être une clôture naturelle ou artificielle. Le champ doit être propre, avant le concours. Il ne devrait y avoir aucun obstacle artificiel sur le site. S'il y a déjà un obstacle dans le champ, le juge peut décider de les laisser, mais de ne pas à l'utiliser.

3. 1. 2 **La bergerie** a une circonférence de minimum 24 mètres. La forme n'est pas définie. Elle peut être de forme ovale, carrée ou rectangulaire. Il doit y avoir une porte d'au moins deux mètres de large. Idéal est que cette porte soit articulée et est équipée d'un système qui empêche l'ouverture par le chien ou le mouton.

3.1.3 l'enclos peut être la même que celle du début. Il peut aussi s'agir d'un autre

endroit différent sur le site. Il peut être plus petit que la bergerie.

3.1.4 Le parcours.

L'itinéraire de l'enclos à la zone de pâturage parcourt une route naturelle ou simulée. La distance est d'au moins 75 mètres. La distance totale du parcours ne doit pas être inférieure à 200 ni supérieure à 400 mètres.

3.1.5 Marquages

Des poteaux, d'autres objets ou des éléments naturels doivent être présents pour indiquer les lieux. Il doit y avoir au moins 4 pour marquer les changements de direction, au moins 4 pour indiquer les points d'arrêt, au moins 4 pour marquer la zone de pâturage, et d'autres pour indiquer les endroits possibles à éviter.

3.1.6 Pâturage

Le pâturage a une circonférence d'environ 80 mètres. La forme peut être carrée ou rectangulaire. Il y a de préférence de la végétation pour que les moutons puissent brouter. Les limites de la zone de pâturage doivent être délimitées par ex. des poteaux aux angles, avec du sable, de la sciure de bois, une tranchée labourée, etc. Idéalement, une limite naturelle est un chemin ou une bande fauchée. La prairie ne doit pas être clôturée ou seulement sur un ou deux côtés.

3.2 Nombre de moutons

3.2.1 Chaque parcours se fait avec un groupe d'au moins 10 moutons, de préférence plus.

3.2.2 L'organisateur doit limiter le nombre total de participants par rapport au nombre total de moutons. Les règles de bien-être animal doivent être respectées.

3.3 Temps

3.3.1 Le temps mesuré commence lorsque la bergerie est ouverte et s'arrête lorsque le guide ferme la porte après que les moutons ont été replacés.

3.3.2 Le juge détermine le temps alloué pour suivre le cours. Ceci est communiqué pendant le briefing et est le même pour tous les chiens.

4. Exercices

4.1 Les exercices concernant la mise/garde sous contrôle du troupeau

4.1.1 La bergerie

But: le chien sort les moutons de l'enclos de manière calme et sans stress

Description: cette tâche est basée sur le fait que dans la pratique de TS les moutons connaissent les chiens et le berger. Dans un concours, ils ne se connaissent généralement pas et doivent donc apprendre à se connaître. Pour cela, le conducteur avec le chien peuvent d'abord faire un tour à l'extérieur de la bergerie

pour que le mouton connaisse le chien.

Le temps commence à courir lorsque le conducteur ouvre la porte. Le conducteur doit entrer dans l'enclos avec le chien pour voir le comportement du mouton par rapport au chien et pour les présenter au chien.

Ensuite, le conducteur place le chien près de la clôture pour les empêcher de quitter la bergerie. Après que le conducteur a ouvert la porte, le chien doit mettre les moutons en mouvement et les sortir à l'extérieur de l'enclos. Le conducteur et le chien stabilisent le troupeau là-bas. Pendant que le chien garde le troupeau sous contrôle, le manieur doit refermer la porte de la bergerie.

L'évaluation de cet exercice s'arrête au moment où le conducteur envoie le chien pour ramener le troupeau.

Erreurs graves:

- le chien chasse les moutons et divise le troupeau
- Les moutons sortent trop vite
- Un mouton qui était déjà sorti de l'enclos y retourne.

4.1.2 Stop

But: Le troupeau doit s'arrêter sur le chemin du pâturage, par exemple, pour traverser une route où les voitures circulent. C'est pourquoi un exercice est prévu dans lequel le chien doit arrêter le troupeau et surveiller la ligne d'arrêt.

Description: le troupeau doit être arrêté de façon active par le chien dans une zone bien définie. Si le troupeau est stationnaire, le chien doit garder la ligne d'arrêt. Dès que le troupeau a été stabilisé, le conducteur à la ligne d'arrêt regardera à gauche et à droite comme on le ferait si l'on devait traverser une vraie route.

Erreurs graves:

- le chien ou le troupeau passe la ligne d'arrêt avant ou la zone d'arrêt dans la direction du mouvement.
- le chien n'était pas activement impliqué dans l'arrêt du troupeau
- le troupeau a été arrêté trop tôt

4.1.3 Pâturage

Objectif: laisser les moutons paître dans une zone convenue. Reposer les moutons et les faire commencer à paître (ou à manger) sont des exercices importants. Les moutons ne doivent pas être dérangés ou stressés pour pouvoir manger. Cependant, il est également important que les moutons ne paissent pas en dehors de la zone convenue.

Description: après que les moutons sont de préférence amenés au milieu de la zone de pâturage, le guide et le chien doivent quitter la zone de pâturage. Le mouton devrait commencer à paître (ou à manger). S'ils ne le veulent pas, ils doivent au moins être calmes. La tâche du conducteur et du chien est de garder à l'esprit que les moutons ne quittent pas la zone de pâturage convenue. Si un mouton le fait, le chien doit ramener les moutons dans la zone de pâturage. La façon dont un chien garde les limites de la zone de pâturage dépend du style spécifique qui est typique de la race. Il est important que le chien observe les moutons et les garde dans la zone de pâturage de leur propre initiative.

Les moutons doivent paître pendant un certain temps avant de pouvoir quitter la zone de pâturage pour continuer le parcours. Le juge donne un signe au manieur lorsqu'il est autorisé à donner l'ordre au chien de rassembler les moutons pour les faire sortir de la zone de pâturage.

Erreurs graves:

- les moutons quittent la zone de pâturage car le chien n'arrive pas à les garder à l'intérieur
- le chien chasse les moutons

4.1.4 Retour

Objectif: ramener les moutons à l'enclos ou à leur lieu de repos. Les moutons doivent retourner à leur lieu de repos d'une manière calme et ne pas se précipiter, afin d'éviter les blessures. Le fait que les moutons insistent devant les clôtures n'est pas souhaitable.

Description: cette tâche doit être accomplie par le travail actif du chien et sur la base des instructions du conducteur. Cela doit être fait d'une manière calme et sans hâte. Dans le voisinage de l'enclos, le chien doit immobiliser et garder le troupeau. Pendant ce temps, le conducteur ouvre la porte. Dès que tous les moutons sont de retour dans l'enclos, le conducteur ferme la porte. Jusqu'à ce que cela arrive, le chien bloque l'ouverture.

La fermeture de la porte signifie la fin du test et donc de la mesure du temps.

Erreurs graves

- le chien est incapable de garder le troupeau sur place
- le chien est incapable de ramener les moutons dans l'enclos
- un mouton qui était déjà entré dans l'enclos en ressort.

4.2 Les exercices concernant le déplacement

4.2.1 Déplacer

Objectif: sur la route vers et depuis les zones de pâturage, le chien doit prouver qu'il contrôle le troupeau. Cela signifie qu'il met le troupeau en mouvement et change de direction d'une manière calme et lisse afin que les moutons ne soient pas stressés.

Description: rassembler les moutons pour qu'ils arrivent chez le conducteur de manière calme et sans stress. Le chien doit accompagner le troupeau d'une manière calme et ininterrompue. Le juge marque un changement de direction sur la route réelle ou simulée à quatre endroits. Ceux-ci peuvent être indiqués au moyen d'un bâton, d'un arbre, de la fin d'une clôture, etc. Le chien doit travailler à une distance appropriée du mouton pour éviter toute pression inutile. Les mouvements du chien autour du mouton doivent se faire calmement afin que les moutons changent de direction de façon calme. De cette façon, il est également évité que les moutons se hâtent sur le conducteur ou juste le contraire, qu'ils se déplacent loin de lui.

Erreurs graves:

- le chien perd le contrôle du troupeau
- le chien n'a aucune influence sur le troupeau
- Un mouton prend un raccourci

- le chien chasse les moutons ou divise le troupeau

4.2.2 Comportement

But: le juge évalue l'activité fonctionnelle, la douceur du chien et la coopération avec le conducteur pendant toute la durée de la course. Le chien doit non seulement suivre les ordres mais aussi prendre des initiatives. Une bonne coopération entre le chien et le conducteur se reflète dans la façon dont le chien répond aux ordres.

Description: le juge évalue en particulier l'aptitude du chien à prendre soin des moutons par rapport à la façon dont la race travaille habituellement. Le juge évalue la force du chien, son instinct pour la position de midi-six heures, son initiative et son envie de travailler.

Plus le chien présente de caractéristiques négatives, moins il peut obtenir de points pour son comportement. Si le chien n'est pas actif par lui-même, il est difficile de le motiver à bien fonctionner.

Les ordres doivent clairement avoir une influence sur le comportement du chien. Ils doivent être donnés calmement et de manière convaincante. Dans des circonstances plus difficiles ou avec des moutons plus difficiles, le juge doit en tenir compte ou évaluer la manière dont le conducteur et le chien s'en occupent.

Erreurs graves:

- le chien ignore les ordres
- le chien a un intérêt modéré pour le mouton

Les erreurs qui mènent à la disqualification:

- attraper ou mordre des moutons

5. Evaluation

5.1 Points d'évaluation

5.1.1 Le juge décide pour chaque composante du nombre de points qu'il déduit. Cela peut être tous les points ou une partie.

5.1.2 Le juge peut seulement déduire des points entiers, pas la moitié ou moins

5.1.3 tableau de pointage du juge

nom de l'exercice	points
exercices sur la garde sous contrôle	
Sortie de la bergerie	15
Retour à l'enclos	5
stop	5
pâturage	20
exercices sur déplacement	
se déplacer	30
comportement	15
total	100

5.2 qualifications

évaluation	abréviation	points
excellent	EXC	90 - 100
très bon	TB	80-89
bon	B	70 - 79
satisfaisant	S	60-69
insuffisant	INS	moins de 60
aucun point accordé	PP	pas de points
retrait (arrêtée par le conducteur)	RET	pas de points
disqualification (arrêtée par le juge)	DIS	pas de points

6. Points de cloture

6.1 Ces règlements remplacent complètement ceux du 1er avril 2009.

6.2 Ce règlement a été approuvé à la 'Commission des chiens de conduite au troupeau de la FCI' à Interlaken (Suisse) du 20 au 23.04.2017.

6.3 Ces règlements ont été approuvés par le Comité Général de la FCI à Kiev en août 2017. Ils s'appliquent à partir du 01.01.2018.

6.4 En cas d'opposition à la traduction, le texte anglais est la version valide.

Annexe 1: liste des races de berger pouvant participer aux organisations de la FCI pour les chiens de troupeau et obtenir le titre de CACITR ou de réserve CACITR. (Voir les conditions générales d'organisation des compétitions internationales de la FCI pour les chiens de troupeaux (NHAT - HWT - IHT)).

Annexe 1: fiche de jugement recommandée pour le HWT